

Règlement du concours européen KYOCERA MITA SERVICE AWARD 2008

Définitions

Concours : Ce concours organisé par Kyocera Mita Europe est uniquement destiné aux techniciens de nos Kyo partenaires. Voici la liste des différents pays participants:

- Autriche
- Suisse
- Italie
- Espagne
- Finlande
- Royaume-Uni
- Belgique
- France
- Pays-Bas
- Afrique du Sud
- Suède/Norvège
- Allemagne

Candidats éligibles : Techniciens de nos Kyo partenaires ayant assuré des services de maintenance sur les produits Kyocera et ayant effectué une formation de base dans les deux années précédant ce concours.

Participants : Candidats éligibles qui participent à ce concours.

Sont exclus du concours tous les employés de Kyocera Mita ainsi que les techniciens formateurs de nos Kyo partenaires et les dirigeants.

Inscription

Avant de s'inscrire à ce concours, les candidats éligibles doivent lire l'intégralité de ce règlement. Dès que le candidat éligible a pris connaissance de ce règlement, il peut ensuite s'inscrire pour participer à ce concours.

L'inscription à ce concours confirme que le candidat éligible accepte l'intégralité du règlement de ce concours et qu'il souhaite y participer.

Comment participer ?

Etape n°1 : Les participants doivent répondre au questionnaire en ligne réservé à la France. Les 8 meilleurs candidats accèdent à l'étape n°2 du concours. Voici les règles de notation pour l'étape N°1 :

- Pas de réponse à une question = 0 point
- Réponse exacte = 1 point
- Réponse incorrecte = déduction de 0,5 points

Etape n°2 : Les 8 candidats ayant franchi l'étape n°1 participeront à l'étape n°2 du concours qui aura lieu dans les locaux de Kyocera Mita France (à St-

Aubin - 91). Au cours de cette étape, les candidats passeront des examens théoriques et pratiques. Le candidat Français qui aura obtenu le meilleur résultat participera à l'étape n°3 du concours. A l'échelle européenne (étape n°3), il ne restera que 12 candidats dans la compétition.

Etape n°3 : Il s'agit de l'étape finale du concours. Au cours de cette étape, les 12 candidats participeront à une compétition d'envergure européenne, qui se déroulera dans les locaux de Kyocera Mita Europe à Meerbusch (en Allemagne). Pour cette étape du concours, les différents candidats seront soumis à des examens théoriques et pratiques.

Récompenses

Etape n°1 : Concours en ligne (questionnaire en ligne)

Les candidats non sélectionnés pour l'étape n°2 recevront une clé USB de 2 Go. Les 8 candidats sélectionnés pour l'étape n°2 seront invités dans les locaux de Kyocera Mita France (à Saint-Aubin - 91).

Etape n°2 : Concours à l'échelon national

Les 8 candidats sélectionnés pour l'étape n°2 seront invités dans les locaux de Kyocera Mita France (à Saint-Aubin - 91). L'hébergement, le transport et les repas seront pris en charge par Kyocera Mita France. Le vainqueur de cette épreuve (le numéro 1) sera gracieusement invité à Meerbusch pour participer à la compétition européenne (formule tout compris : transport, hébergement... seront pris en charge par Kyocera Mita Europe). Tous les autres candidats participant à l'étape n°2 recevront un lot surprise en fonction de leur classement à l'issue de la compétition.

Etape n°3 : Concours à l'échelon européen

Les prix seront décernés par Kyocera Mita Europe.

1^{er} prix : Un séjour d'une semaine au Japon, en formule tout compris (vol, hébergement, repas et transport), comprenant une visite du siège social de Kyocera Corporation, à Kyoto.

2^{ème} prix : Un chèque-vacances d'une valeur de 2000 euros.

3^{ème} prix : Un chèque-vacances d'une valeur de 1000 euros.

Nota : Kyocera Mita ne changera aucune récompense en espèces. Les récompenses ne pourront être cédées à aucune autre personne.

Important

Pour l'ensemble de ces 3 étapes, les candidats ne peuvent participer qu'une seule fois.

Pour l'étape n°1 et n°2, les résultats seront déterminés par Kyocera Mita France. Pour l'étape n°3, les résultats seront déterminés par Kyocera Mita Europe. Les résultats seront définitifs.

Les données personnelles des candidats seront uniquement utilisées dans le cadre de ce concours. L'utilisation de ces informations personnelles est soumise à la législation sur la protection des données en vigueur dans le pays où le candidat participe au concours. La transmission de données ou informations personnelles relève de la bonne volonté des candidats. Néanmoins, si toutes les informations demandées ne sont pas fournies, Kyocera Mita pourra être dans l'incapacité de prendre en compte la participation d'un candidat à ce concours.

Kyocera Mita Europe se réserve le droit d'interrompre le concours à tout moment.

Kyocera Mita Europe n'est en aucun cas responsable des éventuels dommages, pertes ou déceptions subies par les personnes participant à ce concours ou celles dans l'incapacité de prendre part à ce concours.

L'utilisation d'un nom ou d'une adresse erronés, par exemple un nom par lequel le candidat n'est pas habituellement connu, rendra le candidat inapte à recevoir une récompense.

Aucun recours, juridique ou autre, ne sera possible.